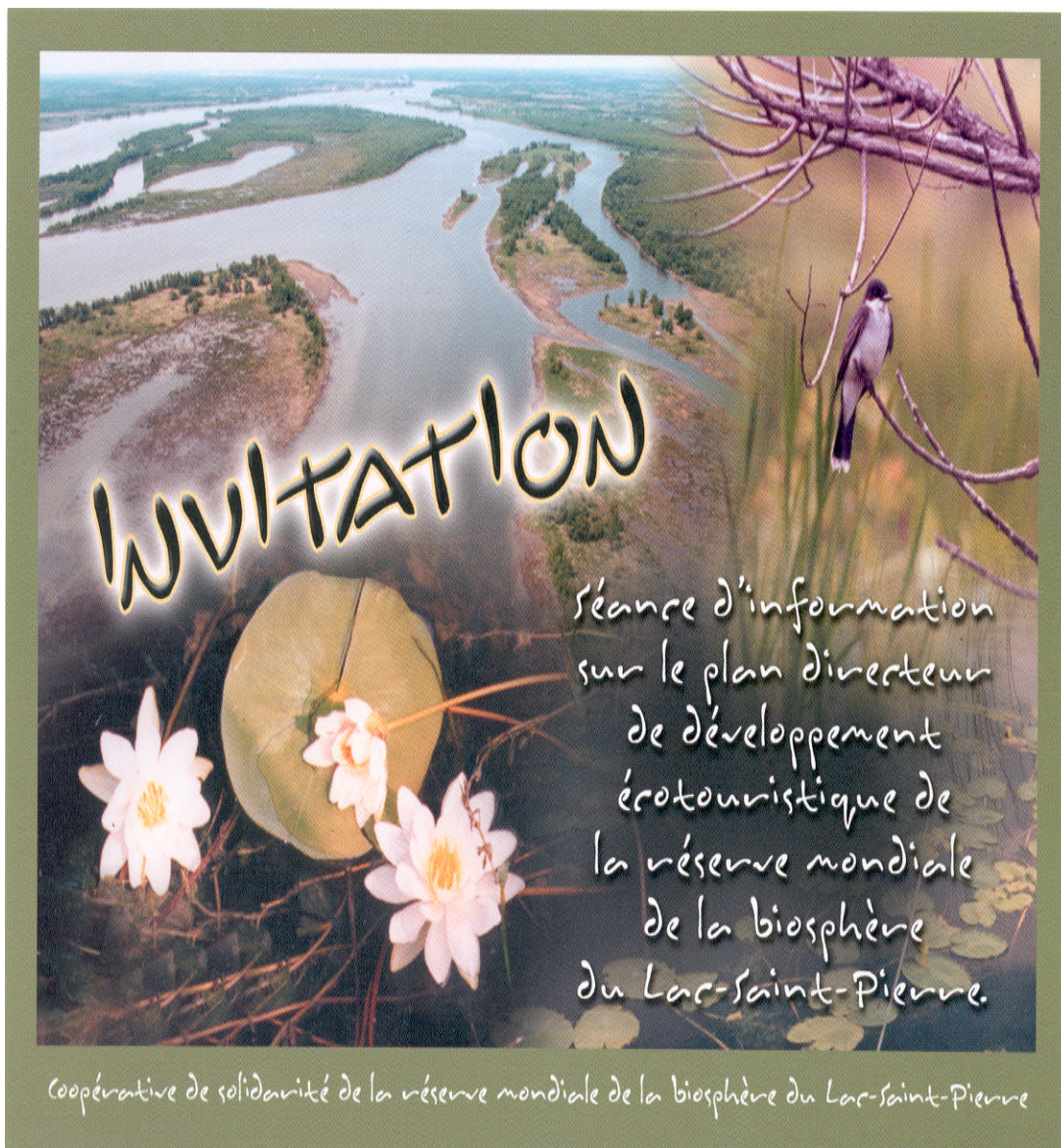


**Synthèse du plan directeur  
de développement écotouristique  
de la réserve mondiale de la  
biosphère du Lac-Saint-Pierre**



## Table des matières

<b>1. Historique .....</b>	<b>2</b>
1.1 Qu'est-ce qu'une réserve de la biosphère? .....	2
1.2 Comment est structurée une réserve de la biosphère?.....	2
1.3 Les réserves de la biosphère au Canada .....	2
1.4 Pourquoi le lac Saint-Pierre a-t-il été désigné réserve de la biosphère ?.....	3
<b>2. Territoire et zonage de la réserve .....</b>	<b>3</b>
<b>3. L'expérience offerte.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Concept d'aménagement .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Les projets d'aménagement.....</b>	<b>5</b>
5.1 Le centre d'accueil et son pavillon de la Bionique.....	5
5.2 Le laboratoire de recherche.....	5
5.3 Les chalets sur pilotis.....	6
<b>6. Localisation des projets d'aménagement .....</b>	<b>7</b>
<b>7. Les projets d'hébergement .....</b>	<b>8</b>
7.1 Bateau de recherche.....	8
7.2 Refuge .....	9
7.3 Camping et village de toile .....	9
7.4 Hébergement en périphérie du lac.....	9
<b>8. Les activités proposées.....</b>	<b>10</b>
<b>9. Les transports et la cohabitation.....</b>	<b>11</b>
<b>10. L'organisation et la prise en charge .....</b>	<b>12</b>
<b>11. Les conditions de réussite .....</b>	<b>12</b>
11.1 L'harmonisation des usages.....	12
11.2 Un label de qualité.....	13
11.3 Le développement d'un tourisme culinaire .....	13
11.4 L'implication du milieu.....	14
<b>12. Coût de réalisation du projet.....</b>	<b>14</b>
<b>13. Prochaine étape.....</b>	<b>14</b>

# 1. Historique

## 1.1 QU'EST-CE QU'UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE?

L'expression « réserve de la biosphère » est un titre accordé par l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) dans le cadre de son programme « l'Homme et la Biosphère ». Les réserves ont pour objectif de promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement durable, sur la base d'une participation des communautés locales et d'une approche scientifique. La désignation de "réserve" ne peut être attribuée qu'à des territoires comprenant des superficies encore intactes.

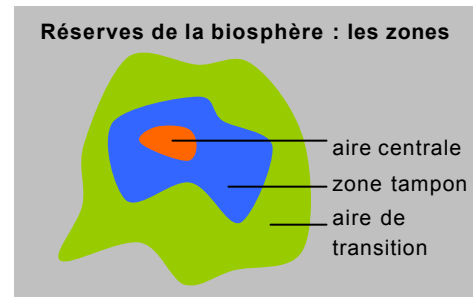
À l'échelle mondiale, il existe actuellement plus de 409 réserves de la biosphère situées dans 125 pays.

Il existe 12 réserves de la biosphère au Canada dont trois sont situées au Québec :

- Charlevoix
- Mont Saint-Hilaire
- Lac-Saint-Pierre.

## 1.2 COMMENT EST STRUCTURÉE UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE?

Une réserve de la biosphère contient trois types de zones : une ou des aires centrales qui conservent d'importantes particularités et fonctions écologiques, une ou des zones tampons dans lesquelles les usages pratiqués ne doivent pas perturber les zones protégées et une aire de transition extérieure où des pratiques d'exploitation durable des ressources sont favorisées et développées.



## 1.3 LES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE AU CANADA

L'autorité sur l'utilisation des terres et des eaux ou sur la planification n'est pas changée lorsqu'une réserve de la biosphère est désignée au Canada. Les compétences gouvernementales et les droits privés demeurent les mêmes qu'avant la désignation. La signature d'un intervenant sur le document de mise en candidature d'une réserve de la biosphère ne signifie qu'un engagement moral, et non légal, à coopérer avec d'autres pour atteindre les objectifs d'une réserve de la biosphère.

Les trois principales fonctions d'une réserve de la biosphère sont : la conservation de la biodiversité, le développement durable et le soutien de la logistique. Le terme « logistique » a trait aux activités d'éducation, de recherche, de formation et de surveillance que les partenaires d'une réserve de la biosphère fournissent à l'appui de la conservation et du développement. L'éducation, la recherche, la formation et autres aident à bâtir la capacité locale de prendre des décisions éclairées et de les mettre en œuvre. La planification que supposent ces activités aide les résidents dans une réserve de la biosphère à identifier leurs propres besoins et à y répondre, à leur propre façon. Elle permet aussi d'obtenir le soutien étendu de tous les secteurs de la communauté ou des communautés associées à la réserve de la biosphère.

#### 1.4 POURQUOI LE LAC-SAINT-PIERRE A-T-IL ÉTÉ DÉSIGNÉ RÉSERVE DE LA BIOSPHERE?

- ✗ Dernier bassin d'eau douce du Saint-Laurent.
- ✗ Plus importante plaine d'inondation du Saint-Laurent.
- ✗ Plus important archipel du Saint-Laurent avec 103 îles.
- ✗ Territoire demeuré à 90 % naturel.
- ✗ Vingt pour cent (20 %) de tous les marais du Saint-Laurent.
- ✗ Plus de 40 % des milieux humides du Saint-Laurent.
- ✗ Au printemps, ces eaux s'élèvent de deux mètres ou plus et envahissent une bonne partie des îles de même que les terres riveraines sur une largeur de un à deux kilomètres.
- ✗ Durant cinq à neuf semaines par année, la superficie du lac s'accroît d'environ 37 %, passant de 480 km<sup>2</sup> à près de 660 km<sup>2</sup>.
- ✗ La survie des espèces séjournant au lac Saint-Pierre dépend des milieux humides qui servent à la fois à se nourrir, s'y abriter, s'y reposer et s'y reproduire.
- ✗ Avec les forêts tropicales, les milieux humides sont considérés comme les habitats les plus riches et les plus productifs de la planète. Leur abondance et leur variété autour du lac Saint-Pierre sont responsables de sa richesse biologique.
- ✗ Quatre types d'habitats humides ont été identifiés au lac Saint-Pierre: les herbiers aquatiques et les marais dans le lac; les prairies humides et les marécages dans la plaine d'inondation.
- ✗ 83 km<sup>2</sup> de marais hébergent une multitude d'invertébrés, de poissons et de rats musqués, en plus de nourrir les canards.
- ✗ 46 km<sup>2</sup> de prairies humides parsemées de mares servent à l'alimentation et à la reproduction printanière du poisson ainsi qu'à la nidification des canards barboteurs.
- ✗ 80 km<sup>2</sup> de marécages, terres boisées humides et mal drainées jouent un rôle important dans la reproduction et l'alimentation des poissons ainsi que dans la nidification des canards barboteurs et de plusieurs autres espèces d'oiseaux.
- ✗ 36 km<sup>2</sup> de forêts, arbustives et herbaçaises ainsi que des 40 km<sup>2</sup> de terres agricoles.
- ✗ Des 116 espèces de poissons d'eau douce présentes au Québec, 79 espèces (68 %) sont présentes dans le lac Saint-Pierre;
- ✗ Parmi 400 espèces d'oiseaux observées au Québec, 288 espèces (72 %) ont été vues au lac Saint-Pierre et 167 y nichent;
- ✗ La plus importante héronnière d'Amérique du Nord, plus de 1 300 nids dénombrés;
- ✗ La plus importante halte migratoire de sauvagine du Saint-Laurent;
- ✗ Vingt-sept (27) espèces de plantes rares.
- ✗ Première halte migratoire printanière de l'Oie des Neiges sur le Saint-Laurent.

## 2. Territoire et zonage de la réserve

Le territoire reconnu par l'UNESCO se situe à l'intérieur des limites de cinq municipalités régionales de comté (MRC) : D'Autray, Bas-Richelieu, Nicolet-Yamaska, Francheville (aujourd'hui ville de Trois-Rivières) et Maskinongé. Il couvre les 18 municipalités suivantes : Baie-du-Febvre, Bécancour, Berthierville, Ile Dupas, Maskinongé, Nicolet, Odanak, Pierreville, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-François-du-Lac, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy, Yamaska, Trois-Rivières, Yamachiche. L'aire d'influence de la réserve inclut la MRC de Bécancour.

**Voir carte en page 15**

### 3. *L'expérience offerte*

L'écotourisme est un type de tourisme qui implique un contact direct avec la nature et favorise, par le biais de l'observation et de l'interprétation, l'acquisition de connaissances sur le milieu.

Il est nécessaire que l'offre écotouristique du lac soit claire dans l'esprit du client potentiel et du réseau de distribution. La satisfaction du client découle directement du degré de réalisation de cette promesse sur le terrain.

Il ne sera donc pas possible d'intégrer dans l'offre écotouristique des offres incompatibles avec la promesse. Il en résulte que :

- ✍ l'offre écotouristique du lac Saint-Pierre doit être bien définie : seuls certains services seront commercialisés sous l'image de marque du projet; les autres bénéficieront aussi, mais indirectement, de la commercialisation du lac;
- ✍ il est nécessaire que la qualité soit contrôlée, donc qu'un organisme prenne en charge certaines dimensions clés du projet et sa commercialisation.

### 4. *Concept d'aménagement*

- ✍ Le zonage général est celui de la réserve de la biosphère, avec ses aires centrales, ses zones tampons et sa zone de transition et d'influence. La zone d'influence est définie non pas de façon arbitraire (par exemple par une distance aux rives du lac), mais plutôt suite à l'analyse des attraits et des potentiels patrimoniaux dans la région du lac.
- ✍ Des « zones d'activités écotouristiques » sont définies. La délimitation de ces zones prend en compte l'authenticité et la qualité du milieu naturel, ainsi que les conflits éventuels avec certains usages de l'eau ou des rives. La délimitation peut varier selon les saisons et à chaque zone peuvent être affectés certains usages.
- ✍ Ces zones d'activités écotouristiques ne font l'objet d'aucun aménagement autre que ceux rendus nécessaires par l'accès, lorsqu'il est autorisé (zones tampons et aire de transition et d'influence). En particulier, dans le secteur des îles aucune forme d'hébergement permanent n'y est proposée.
- ✍ L'accès premier au lac est assuré par les réseaux autoroutiers et routiers actuels, avec leurs limites; aucun changement de tracé ou aucune nouvelle infrastructure n'est nécessaire pour assurer le développement envisagé.
- ✍ L'accès privilégié aux zones naturelles se fait par deux villages, un en rive nord, l'autre en rive sud. Ces villages réunissent l'offre d'hébergement, de services et d'accès pour les touristes qui y sont accueillis (accès aux zones d'activités écotouristiques et à l'arrière-pays).
- ✍ Le trajet assurant la jonction entre le réseau autoroutier et chacun des villages fait l'objet de mesures de protection du paysage et d'embellissement au besoin, de façon à ce qu'il puisse assurer correctement son rôle d'antichambre du milieu naturel.
- ✍ En complémentarité de l'hébergement permanent situé dans les villages, des hébergements temporaires (durée limitée) et accompagnés sont possibles dans certains milieux naturels (camping, village de toile, bateau de recherche).
- ✍ D'autres formes d'hébergement, en auberge en particulier, sont disponibles en arrière-pays. Ils sont préférablement accessibles par voie d'eau et sont situés à proximité des attraits patrimoniaux.

- ✍ Les accès publics aux rives du lac conduisent à un sentier pédestre, doté de refuges et de postes d'observation, qui ferait idéalement le tour du lac.
- ✍ L'offre d'infrastructures d'accueil permet de contrôler les accès libres, de par la localisation et la capacité de quais situés en dehors des zones sensibles.

## 5. *Les projets d'aménagement*

Deux villages pourront être implantés, un en rive nord, l'autre en rive sud. Ils servent de points d'accès principaux aux différents milieux naturels. Installés en rive, ils regroupent trois fonctions principales :

- ✍ le centre d'accueil et son pavillon thématique traitant de la bionique;
- ✍ le laboratoire de recherche et sa base nautique d'excursion scientifique;
- ✍ la zone d'hébergement en chalets sur pilotis.

### 5.1 LE CENTRE D'ACCUEIL ET SON PAVILLON DE LA BIONIQUE

Le centre d'accueil permet aux visiteurs de saisir rapidement l'offre du village : une maquette centrale présente les lieux accessibles au public et les différents types d'excursions dans les îles. Restaurant, boutique, centre de documentation et bibliothèque, terrasse d'observation sont aussi offerts.

La Bionique est la science qui étudie certains processus biologiques afin de développer des systèmes et des mécanismes fondés sur des processus analogues. Un pavillon ayant pour thème la Bionique invite les visiteurs à un spectacle unique permettant de démystifier les interventions de la nature.

### 5.2 LE LABORATOIRE DE RECHERCHE

Logeant sous son toit l'Institut de recherche en développement durable, créé et géré par un regroupement de facultés universitaires québécoises, il invite et reçoit d'autres cellules de recherche provenant d'organismes nationaux et internationaux intéressés à l'étude de l'évolution des écosystèmes. L'existence actuelle de nombreuses activités environnementalistes autour du lac justifie en soi l'existence d'un centre de recherche. Un projet d'Institut regroupant d'autres forces vives viendrait en renforcement et en valeur ajoutée aux activités de recherches actuelles. L'influence des activités humaines (activités industrielles et commerciales) présentes autour du lac font également partie des préoccupations des chercheurs. Le lac Saint-Pierre constituant un laboratoire vivant en mouvement constant, les thématiques de recherche sont diversifiées et variées, au gré des saisons. Le Centre de recherche donne accès à ses activités de collecte de données en cours à bord de son bateau-laboratoire, dans le cadre de séjours scientifiques en immersion dans le milieu.

### **5.3 LES CHALETS SUR PILOTIS**

Des facilités d'hébergement sont offertes au village et reprennent le type d'habitat traditionnel que l'on retrouve sur les îles. Isolés les uns des autres, les chalets peuvent accueillir des familles et des petits groupes pour des séjours de villégiature en rive. Une trentaine d'unités sont disponibles à l'année.

## 6. Localisation des projets d'aménagement

Une analyse comparative des sites potentiels a été réalisée à partir de six critères de performance :

- ✗ qualité du paysage entre l'autoroute et le site : il est souhaitable, pour la qualité de l'expérience vécue par le client, que le trajet conduisant d'une sortie de l'autoroute au site se fasse en milieu naturel ou, tout au moins, au travers d'un paysage de bonne qualité; une intervention paysagère peut, au besoin, corriger certaines situations;
- ✗ capacité d'accueil du site : le site doit pouvoir accueillir le programme fonctionnel et technique prévu. Il faut donc que les espaces disponibles soient suffisants, sans qu'il soit nécessaire d'envisager des expropriations ou de procéder à du remblayage en milieu aquatique; l'acquisition de gré à gré de terres limitrophes est envisageable;
- ✗ qualité visuelle du site : il est souhaitable que les installations d'accueil soient implantées dans un milieu en harmonie avec les paysages naturels du lac. Des interventions paysagères peuvent, au besoin, corriger certaines situations;
- ✗ qualité de la vue sur le milieu aquatique : il est préférable que les installations d'accueil offrent une vue de qualité sur le lac ou sur le milieu aquatique;
- ✗ accès aux eaux profondes du lac : il est nécessaire de disposer en tout temps d'un accès naturel aux eaux profondes du lac. Le dragage régulier d'un chenal est une solution rejetée, à cause de son impact environnemental. L'aménagement de passerelles surélevées amovibles est de beaucoup préférable.
- ✗ temps d'accès aux zones naturelles : l'accès ne doit pas être situé trop loin des zones d'activités écotouristiques, de façon à ce que les déplacements se fassent en toute sécurité, qu'ils soient rapides et que les coûts de la logistique soient minimisés.

Sept sites potentiels ont été identifiés en rive nord du lac. Ils sont situés dans des environnements plutôt naturels, entre Saint-Barthélemy et Louiseville.

Sites rive-nord	Emplacement du site	Accès au site
Nid d'Aigle	Nid d'Aigle actuel (en exploitation) et terrains voisins si nécessaire	Par la sortie Saint-Joseph-de-Maskinongé de l'autoroute 40
Quai fédéral	Quai fédéral actuel et terrains voisins si nécessaire	Par la sortie Saint-Barthélemy de l'autoroute 40
Domaine Sarrazin	Domaine actuel (en exploitation) et terrains voisins si nécessaire	Par la sortie Saint-Barthélemy de l'autoroute 40 et le Rang du Fleuve
Domaine O'Brien	Sud de la baie de Maskinongé	Par la sortie Saint-Joseph-de-Maskinongé de l'autoroute 40
Centre aquatouristique-1	Centre actuel (inexploité) bassins et terrains voisins	Par la sortie Louiseville de l'autoroute 40
Centre aquatouristique-2	Terrains en bord de lac, accessibles par un chemin situé avant d'arriver au Centre actuel	Par la sortie Louiseville de l'autoroute 40
Ancienne piscine	Terrain d'une ancienne piscine, en bord de lac, à l'extrémité de la route de gravier parallèle à l'autoroute 40.	Par la sortie Louiseville de l'autoroute 40

Sur la rive-sud, sept sites ont fait l'objet de l'évaluation :



Sites rive-sud	Emplacement du site	Accès au site
Site Lanelle	Ensemble des chalets et observatoire	Par la route 132
Site Lacerte	Terrain en rive du lac, à l'extrémité de l'accès	Par la route 132
Chenal à Martel	Partie du camping actuellement en occupation	Par la route 132, le rang Ste-Anne et le rang Grande-Terre
Marina des 103 îles	Site de la marina	Par la route 132, le boul. Poliquin et le chemin du Chenal-du-Moine
Grande Commune	Partie centrale de la Grande commune	Par la route 132 et le rang du Chenal – Tardif ou le rang de l'île et le chemin de la Coulée
Pointe Lussaudière	Terrains de part et d'autre du chemin d'accès à la Pointe	Par la route 132 et le rang du Chenal - Tardif
Rang du Petit-Bois	Terrain en bordure du lac	Par la route 132 et le rang du Petit-Bois

La localisation exacte des villages reste à déterminer parmi ces sites potentiels.

## 7. Les projets d'hébergement

En plus des chalets sur pilotis, dans les villages, quatre types d'hébergement sont proposés dont les trois premiers sont de type écotouristique.

### 7.1 BATEAU DE RECHERCHE

- ✍ Les bateaux de recherche doivent être localisés à l'extérieur des voies de navigation, pour des raisons de sécurité et de qualité du séjour.
- ✍ Les caractéristiques typiques du lac Saint-Pierre doivent être présentes dans le milieu d'ancrage des bateaux de recherche : milieu humide, herbages, etc.
- ✍ Aucun foyer important d'altérations ne doit être situé à proximité du site.
- ✍ Les chalets existants doivent être peu visibles à partir des bateaux de recherche.
- ✍ Si possible, la localisation des bateaux de recherche doit éviter les milieux les plus fréquentés par les insectes. Sinon, les bateaux de recherche doivent être très bien protégés par des moustiquaires afin de permettre d'agréables séjours.
- ✍ Les bateaux de recherche peuvent rejoindre la terre ferme par des passerelles sur pilotis et des quais flottants, lorsque la rive d'herbages n'est pas trop distante.

## **7.2 REFUGE**

- ✍ Les refuges doivent s'insérer dans un milieu naturel intact et se faire les plus discrets possibles.
- ✍ Aucun foyer d'altérations ne doit se trouver à proximité des sites.
- ✍ Les refuges doivent être localisés en rive, le long des sentiers pédestres et doivent idéalement être accessibles par embarcation.
- ✍ Les refuges doivent être suffisamment éloignés des routes et des accès véhiculaires.
- ✍ Les sites privilégiés doivent préférentiellement permettre l'observation de la faune.

## **7.3 CAMPING ET VILLAGE DE TOILE**

- ✍ Les sites doivent être situés en milieu naturel et d'ambiance écologique. Ils doivent être boisés et éloignés des milieux construits.
- ✍ Aucun foyer important d'altérations ne doit être situé à proximité du site d'implantation.
- ✍ Les sites doivent être localisés en rive du lac Saint-Pierre et être facilement accessibles par les sentiers pédestres et par voie d'eau.

## **7.4 HÉBERGEMENT EN PÉRIPHÉRIE DU LAC**

En complément à l'offre d'hébergement, un réseau d'hébergement en gîtes et auberges est intégré aux différents circuits de découverte régionale de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Les établissements intéressés à rejoindre le réseau doivent réunir différentes conditions dont :

- ✍ l'hébergement doit être situé dans la « zone d'influence » de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre;
- ✍ l'hébergement doit avoir été classé par Tourisme Québec;
- ✍ l'hébergement doit respecter un certain nombre de critères visant à protéger l'image de marque de la Réserve.

## 8. Les activités proposées

- ✍ La programmation d'activités est recherchée sur quatre saisons.
- ✍ Certaines des activités sont libres. D'autres sont offertes à la carte, principalement sur une base individuelle, ou en petits groupes lorsqu'il est impossible de faire autrement pour des raisons écologiques. D'autres, enfin, sont organisées sur mesure.
- ✍ Les activités sont organisées selon quatre axes :
  - ✍ les activités d'éducation, d'interprétation et de recherche;
  - ✍ les activités d'observation et de contact avec la nature;
  - ✍ les activités de découverte régionale;
  - ✍ les activités récréatives.

Les activités offertes varient en fonction des zones d'intégrité écotouristique :

Types d'activité	Zones	Activités écotouristiques
Activités d'éducation, d'interprétation et de recherche	Zones d'intégrité écotouristique A	? interprétation de la nature ? participation à des recherches scientifiques
Activités d'observation et de contact avec la nature	Zones d'intégrité écotouristique A	? astronomie ? observation de la faune ? observation de la flore ? ornithologie ? excursion photographique ? camping primitif été et hiver ? séjour en refuge d'observation ? séjour en village de toile
Activités de découverte régionale	Zones d'intégrité écotouristique B et C et zone d'influence	? interprétation de la culture et du patrimoine locaux ? séjour en milieu autochtone ? hébergement en auberge
Activités récréatives	Zones d'intégrité écotouristique B et C et zone d'influence	? hébergement en chalet ? hébergement sur l'eau ? canotage ? voile ? kayak de mer et de rivière ? rabaska ? randonnée à vélo ? randonnée à raquettes ? randonnée équestre

Types d'activité	Zones	Activités écotouristiques
		? randonnée pédestre ? randonnée à ski ? ski sur glace ? traîneau à chiens
Authenticité écotouristique		
NIVEAU A	NIVEAU B	NIVEAU C
Absence de construction; Paysages naturels; Ambiance écotouristique; Aucun foyer d'altérations; Paysages à protéger.	Présence de quelques constructions; Paysages naturels; Ambiance écotouristique; Quelques foyers d'altérations; Paysages à préserver et à restaurer par endroits.	Présence de plusieurs constructions; Paysages en grande partie naturels; Ambiance écotouristique; Plusieurs foyers d'altérations; Paysages à restaurer en plusieurs endroits.

## 9. Les transports et la cohabitation

Le projet exige des déplacements de clientèle vers les lieux d'observation, d'éducation, de récréation, d'attrait culturels et de services. Les rives du lac sont peu accessibles, surtout celles qui n'ont pas actuellement de vocation récréative. Les paysages humanisés le long des axes routiers sont souvent de faible valeur et offrent très peu de vues sur le lac. Par contre, les paysages vus de l'eau sont plus souvent de bonne qualité, même s'ils peuvent être déficients en plusieurs endroits.

On privilégie donc les déplacements de la clientèle par voie d'eau, ce qui renforce l'originalité de l'offre. Les conditions variables de navigation incitent à envisager une variété d'embarcations que l'on aura intérêt à maximiser, de façon à diversifier l'expérience client.

Cependant, une première analyse des types d'embarcations, des vitesses de déplacement et des secteurs à mettre en valeur amène une obligation harmonisation dans la cohabitation de tous ces différents modes de transport.

## 10. L'organisation et la prise en charge

L'organisation du projet repose sur les principes suivants :

- ✍ les milieux naturels ainsi que les interventions physiques dans ces milieux doivent rester sous le contrôle de l'autorité publique;
- ✍ l'exploitation doit se faire dans des conditions de rentabilité normale, sur le marché concurrentiel de l'écotourisme;
- ✍ le projet doit être intégré à l'activité économique et touristique régionale, de façon à profiter de l'expertise disponible et à maximiser les retombées régionales;
- ✍ le succès commercial du projet exige que les facteurs clés de succès soient parfaitement contrôlés.

Le dispositif proposé est donc le suivant :

- ✍ les terres publiques nécessaires à la réalisation du projet font l'objet d'une concession de long terme, sur la base d'un cahier des charges qui précise les conditions d'usage;
- ✍ cette concession est accordée à une corporation qui prend en charge les investissements en acquisitions de terrains et en infrastructures d'accueil et de services dans le milieu naturel; les investissements sont à la fois publics et privés et la corporation a un caractère mixte; orientée sur le milieu, elle assure l'implication des communautés locales;
- ✍ les terres privées sont acquises ou louées par la corporation;
- ✍ la corporation assure directement les fonctions suivantes : conception des produits et services, organisation des activités d'interprétation, assurance et contrôle de la qualité, tarification, gestion de l'image de marque, commercialisation, réservation, relation avec la clientèle;
- ✍ la corporation donne l'exploitation de l'hébergement permanent en village en concession à un exploitant, sous les conditions décrites dans un cahier des charges;
- ✍ la corporation passe des ententes de service avec les intervenants régionaux, en ce qui concerne l'hébergement périphérique qu'elle souhaite commercialiser, le transport, la surveillance ainsi que les activités récréatives et de découverte régionale; elle définit un label et ses conditions d'obtention et de conservation;
- ✍ la part publique des profits d'exploitation est en partie réinvestie dans la conservation du milieu.

## 11. Les conditions de réussite

### 11.1 L'HARMONISATION DES USAGES

Dans le contexte de la réserve de la biosphère, il apparaît souhaitable que certaines zones sensibles soient assujetties à une harmonisation dans les usages et les activités. Ces zones devraient être identifiées avec le milieu, en prenant en compte d'une part les zones fragiles au plan environnemental, d'autre part les zones d'intérêt écotouristique, enfin les zones de pratique du nautisme motorisé.

Ainsi il devient nécessaire de régir dans certaines zones :

- ✍ la vitesse des embarcations;
- ✍ la cohabitation avec les embarcations non-motorisées;
- ✍ l'interdiction d'activités nautiques tel le ski et autres.

L'application de ces restrictions devra être prise en charge par les autorités compétentes. La Garde côtière n'a pas le pouvoir de contrôler sur de telles restrictions. Au Québec, les corps policiers appliquent la réglementation. Au lac Saint-Pierre, il sera peut-être nécessaire d'établir des ententes municipales avec la Sûreté du Québec qui a remplacé les corps de police municipaux.

### **11.2 UN LABEL DE QUALITÉ**

Il importe que, dès la phase de lancement, le produit offert soit de haute qualité et qu'il possède une masse critique suffisante pour le rendre attrayant, distinctif et compétitif.

Des standards doivent être émis en ce qui concerne :

- ✍ le personnel de service et d'interprétation, sa formation, ses attitudes et ses comportements;
- ✍ les conditions d'hébergement et la restauration;
- ✍ les installations de service;
- ✍ les matériels et équipements.

Un label peut être mis en place par la Réserve elle-même. Celle-ci peut aussi recourir à un label existant (éventuellement celui qui pourrait être proposé par le réseau des réserves de la biosphère ou par divers organismes de normalisation).

### **11.3 LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULINAIRE**

Selon la Commission canadienne du tourisme, le tourisme culinaire va au-delà de l'expérience de la fine cuisine. Il comprend les activités culinaires, agrotouristiques et agroalimentaires, spécialement conçues pour les touristes, mettant en valeur les aliments et les boissons qui fournissent l'occasion de découvrir les plats propres à une région et de reconnaître le talent et l'ingéniosité des artisans de chez-nous. Dans le cadre de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, il importera de prévoir le développement d'un tourisme culinaire et la mise en valeur des produits régionaux :

- ✍ le poisson et les mets régionaux;
- ✍ l'oie et ses mets dérivés;
- ✍ le canard et la restauration à développer;
- ✍ les produits biologiques et la fierté régionale;
- ✍ les produits de la nature (têtes de violon, cœurs de quenouille, etc.).

#### 11.4 L'IMPLICATION DU MILIEU

Il faut prévoir des dispositions pour intéresser et associer un éventail approprié de pouvoirs publics, communautés locales et intérêts privés, à la conception et à la mise en œuvre des fonctions de la réserve de la biosphère. On doit aussi impliquer et sensibiliser la population, les jeunes et l'ensemble de la collectivité.

- ✍ L'éducation par l'implication de la jeunesse.
- ✍ La recherche par la mise en place d'un réseau permanent.
- ✍ La communication avec les collectivités.

## 12. Coûts de réalisation du projet

Dans l'éventualité où l'ensemble des options étaient réalisées, le coût total du projet est estimé à près de 27 millions de dollars (excluant les coûts d'acquisition des terrains, de viabilisation et de conformité environnementale).

## 13. Prochaine étape

Un forum des citoyens et des intervenants de la Réserve de la biosphère sera organisé à l'automne 2003. L'objectif de cette activité est de recueillir des commentaires en vue de l'élaboration et de la définition d'un plan d'action. L'activité se déroulera sur une journée complète.

***Insérer la Carte***